

REPUBLIQUE DU NIGER

Région de
Département de
Commune de
Sultanat, province, canton, groupement, village de

PROCES-VERBAL DE CONCILIATION

N° _____ / _____

L'An Deux Mil..... et le.....
par devant nous
sultan, chef de province, chef de canton, chef de groupement, chef de village, chef de tribu
de
en présence de et de

ONT COMPARU

Les nommés :

M/Mme..... le demandeur

M/Mme..... le défendeur

Les témoins :

- 1) 1^{er} témoin du demandeur :..... signature :
- 2) 2^{èmer} témoin du demandeur :..... signature :
- 3) 1^{er} témoin du défendeur :..... signature :
- 4) 2^{ème} témoin du défendeur :..... signature :

Objet du litige :.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Prétention des parties :.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Après confrontation des arguments des parties, il a été convenu ce qui suit :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

De tout ce qui précède, nous les déclarons conciliés et dressons le présent procès verbal que nous signons après lecture faite, avec les parties et les témoins.

Le présent procès-verbal est consigné dans le registre ad hoc dont un extrait est adressé à l'autorité administrative et à la juridiction compétente conformément à la loi n° 2008-22 du 23 juin 2008 modifiant et complétant l'ordonnance n° 93-28 du 30 mars 1993 portant statut de la chefferie traditionnelle en son article 15 (nouveau).

Fait en trois exemplaires à le.....

LE DEMANDEUR

LE DEFENDEUR

LE SECRETAIRE

LE CHEF DE.....
(signature et cachet)